

# Comment trouver votre logement ?

## ● Etape 1

Je teste mon éligibilité à la Garantie Locataire Cautioneo et **je dépose mon dossier pour analyse, c'est gratuit.**

## ● Etape 2

Votre dossier est analysé en -48h.

**Obtenez votre Accord à la Garantie Locataire Cautioneo.**

*Votre Accord vous permet d'accéder en illimité à [Locagent.fr](https://www.locagent.fr). Il est à transmettre à votre bailleur lors de vos visites.*



## ● Etape 3

Je trouve ma location :

- **Depuis locagent.fr** : Je consulte les annonces et je candidate en ligne pour décrocher une visite
- **Depuis d'autres sites**, je visite ma location et je transmets les informations à Cautioneo

*Cautioneo se charge de contacter votre propriétaire / agent immobilier pour appuyer votre candidature*

## ● Etape 4

Votre dossier est accepté, signez et payez votre contrat Cautioneo en ligne.

**Je n'ai plus qu'à préparer mon déménagement et à signer mon bail !**



**Pour voir les annonces rendez-vous sur**

** LocAgent.fr**

## Des questions ?

Nos conseillers seront ravis de vous aider :

✉ Via notre formulaire :  
[cautioneo.com/contact](https://www.cautioneo.com/contact)

📞 **09 72 50 40 51**  
du lundi au vendredi de 14h à 18h